

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA  
NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CAMEROUN  
(MINEPDED)



6<sup>ème</sup> édition du séminaire international du Secrétariat pour l'Évaluation  
Environnementale en Afrique Centrale (SÉEAC)

Co-organisé avec

l'Association Camerounaise pour l'Évaluation Environnementale  
(ACAMEE)



THEME

"Évaluation Environnementale : Intégrateur des enjeux émergents dans les processus de  
développement durable: Changements Climatiques/REDD+, Conflits d'usages, économie  
verte, égalité du genre et lutte contre le VIH SIDA "

Mountain Hotel Buéa au Cameroun, 13 au 14 novembre 2014

Précédé du

SEMINAIRE-ATELIER DE FORMATION DE L'UNESCO SUR LE THEME  
« Intégration des Enjeux liés à l'économie verte dans l'Évaluation  
Environnementale : méthodologie, outils, indicateurs et guide pratique »

Annonce préliminaire et appel à Contributions

Partenaire Officiel



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Avec le support technique de



La Commission Néerlandaise pour  
L'Évaluation Environnementale

Autres Partenaires



Au service  
des peuples  
et des nations



CONFÉRENCE SUR LES ÉCOSYSTÈMES DES FORÊTS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE  
CEFDHAC *AfricaInteract*



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SÉEAC)

B.P. 30465 Yaoundé - Tél. : (237) 22 61 10 62 - E-mail : [seeac@seeaconline.org](mailto:seeac@seeaconline.org) - Site Web : [www.seeaconline.org](http://www.seeaconline.org)

## 1. Introduction

Le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC), regroupement des associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays de l'Afrique centrale vous invite à prendre part à la 6ème édition de son séminaire international annuel sous le thème " **Évaluation Environnementale : Intégrateur des enjeux émergents dans les processus de développement durable: Changements Climatiques, Conflits d'usages, économie verte, égalité du genre et lutte contre le VIH SIDA** " qu'il organise du 13 au 14 novembre 2014 au Mountain Hotel à Buéa au Cameroun.

A travers l'organisation de ses séminaires internationaux, qui regroupent généralement près d'une centaine de participants, le SEEAC entend contribuer aux réflexions sur l'avancement de l'évaluation environnementale en Afrique centrale et à l'optimisation de son potentiel comme outil de mise en œuvre des politiques de développement durable.

Le séminaire de cette année, placé sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) et bénéficie du partenariat avec les structures suivantes: la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE), l'UNESCO, Bureau Régional d'Afrique Centrale, , la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et l'Association Camerounaise pour l'Évaluation Environnementale (ACAMEE).

Il importe de souligner que le séminaire international 2014 du SEEAC précédé d'une formation de deux jours organisée par l'UNESCO, Bureau sous régional de l'Afrique centrale sous le thème " **Intégration des Enjeux liés à l'économie verte dans l'Évaluation Environnementale : méthodologie, outils, indicateurs et guide pratique**" .Les participants à cette session de formation auront l'occasion de poursuivre et approfondir les échanges avec ceux du séminaire international en vue d'une meilleure consolidation des acquis de la formation.

D'autres partenaires potentiels désireux de se joindre à cet évènement dont l'importance pour la promotion de l'évaluation environnementale et sociale n'est plus à démontrer sont priés de se rapprocher du SEEAC pour définir les modalités de leur implication.

## 2. Problématique du Séminaire international

Le développement durable requiert la prise en compte des dimensions écologiques, sociales et économiques dans la prise de décisions relatives aux processus de développement. Ainsi, il importe d'avoir des mécanismes permettant aux acteurs concernés d'y arriver. Par définition, l'évaluation environnementale est une des voies privilégiées pour réussir cette intégration.

En effet, l'évaluation environnementale désigne l'ensemble des démarches visant la prise en compte de l'environnement biophysique et socio-économique à toutes les échelles décisionnelles, depuis les stratégies nationales et les politiques, plans et programmes, jusqu'aux projets. Par sa nature anticipative, préventive, participative et dynamique, elle rend possible la réconciliation entre le système environnemental et social et le processus de développement, s'inscrivant de ce fait sur la trajectoire proposée par les objectifs de développement durable. La forme d'évaluation environnementale la plus connue est en Afrique centrale est l'Étude d'impacts environnemental et social (ÉIES) qui s'applique aux projets en cours d'instruction. De plus en plus il est fait recours aux audits environnementaux et sociaux qui concernent les projets en cours de mise en œuvre et aux Évaluations environnementales et sociales dites stratégiques (EES) qui couvrent les politiques, plans ou programmes.

Incontestablement, l'évaluation environnementale constitue un des principaux leviers concrets dont disposent différentes parties prenantes en Afrique centrale pour promouvoir l'intégration des enjeux émergents à l'instar des changements climatiques, les conflits

d'usages, l'économie verte, l'égalité du genre dans les processus de développement durable. En effet, l'évaluation environnementale est :

- reconnue et recommandée explicitement par plusieurs conventions des Nations Unies et accords multilatéraux (par exemple la convention-cadre des nations unies pour les changements climatiques qui la reconnaît comme un outil de référence dont la mise en œuvre participe à l'atténuation des effets des changements climatiques) ;
- internalisée et prescrite par le cadre juridique de la totalité des pays de l'Afrique centrale et les procédures de leurs partenaires au développement ;
- l'objet d'arrangements institutionnels qui permettent notamment l'implication des parties prenantes, dont les populations et les Organisations de la Société Civiles (OSC), dans la prise des décisions, promouvant ainsi la transparence et la bonne gouvernance.

Force est cependant de constater que ce potentiel de l'évaluation environnementale est probablement peu connu ou en tout cas peu exploité.

C'est dans ce contexte que se situe ce séminaire international qui entend contribuer à vulgariser, faciliter et rendre plus efficace le recours à l'évaluation environnementale comme intégrateur des enjeux environnementaux et sociaux dans les processus de développement en Afrique centrale.

### **3. Objectif du séminaire international**

L'objectif du présent séminaire international est d'échanger sur les possibilités, les outils et les méthodes visant à vulgariser, faciliter et rendre plus efficace le recours à l'évaluation environnementale comme outil d'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les processus de développement en Afrique centrale.

### **4. Contenu scientifique du séminaire international**

Restant sur la ligne des recommandations issues du 5ème séminaire international du SEEAC, les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs pour l'intégration dans les processus de développement, au travers de l'évaluation environnementale, des considérations liées aux quatre principaux enjeux suivants seront explorés :

- les changements climatiques : vulnérabilité, adaptation, mitigation, Réduction des émissions par la réduction de la déforestation et la dégradation (REDD+), etc. ;
- les conflits d'usages: aménagement du territoire, superposition des permis et titres d'utilisation de l'espace, priorités dans l'attribution de l'utilisation des terres, etc. ;
- l'économie verte: valeur économique des services écosystémiques, économie et lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire, marché du carbone, etc. ;
- l'égalité du genre et lutte contre le VIH SIDA: accessibilité aux ressources productives, participation au processus décisionnel, intégration des données et considérations relatives au VIH SIDA, etc.

### **5. Forme du séminaire**

Le séminaire se déroulera du 13 au 14 novembre 2014 au Mountain Hotel à Buea au Cameroun. Pour permettre un traitement équilibré des différents enjeux, des espaces d'environ trois heures seront aménagés pour chacun des enjeux sous la forme de micro séminaires-ateliers. A l'intérieur de chaque espace il est prévu des communications et échanges en plénières autour des enjeux retenues. À la fin du séminaire, une discussion de synthèse est envisagée pour capitaliser les résultats des échanges et explorer les formes et modalités d'actions possibles.

### **6. Publics visés**

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale: administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale et autres administrations sectorielles, organismes et structures sous régionales, régionales et internationales pertinentes, secteur privé, consultants et bureaux d'études, universités et autres institutions de formation, institutions de recherche et société civile.

## **7. Particularité du site d'accueil**

Buea est la capitale de la région Sud-Ouest du pays. Son climat frais a amené les Allemands à en faire la capitale du Cameroun de 1901 à 1914. Le Gouverneur allemand Jesko von Puttkamer y fit bâtir une somptueuse résidence, véritable château immense dont l'architecture plutôt bavaroise paraît saugrenue dans ce décor tropical. Le « Palais du Gouverneur », comme on l'appelle, constitue l'une des véritables attractions de cette ville aux allures britanniques.

Mis à part le palais du gouverneur, la ville de Buéa possède un intérêt touristique particulier. Elle se situe au pied du Mont Cameroun ou Char des dieux qui est la plus haute montagne d'Afrique Centrale et de l'Ouest. Cet immense massif volcanique de 4095 m d'altitude couvre une zone d'environ 2500 km<sup>2</sup>, dont quelques 750 km<sup>2</sup> sous couvert forestier abritant une faune unique. Il fait l'objet d'une ascension annuelle, compétition baptisée « Course de l'Espoir » à laquelle prennent part des coureurs venus de part et d'autre du monde entier, sous les regards des caméras des télévisions internationales. L'un des versants du Mont Cameroun donne sur la mer, laquelle est une grande attraction touristique du Cameroun. La mer de Limbé révèle en effet une plage sablonneuse naturelle, sable doux et gris qui attire pendant les week-ends les amateurs d'évasion de Douala, la grande métropole toute proche.

Buéa, avec son Université d'État dont l'originalité est d'avoir une école d'interprétation et de traduction, compte un bon nombre d'hôtels de classes différentes dotés d'un restaurant et certains même d'un night-club. A l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la réunification du Cameroun en février 2014, Buéa a été relookée et présente fière allure. Le monument du cinquantenaire s'est ajouté la longue liste de ses attraits touristiques

Le "Tour Opérateur" International Travel Agency (ITA) partenaire de l'événement proposera aux participants plusieurs options pour profiter des offres touristiques du Sud ouest Cameroun.

## **8. Retombées du séminaire**

Les retombées anticipées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous région sont multiples étant donné qu'il entend contribuer à la promotion de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux fondamentaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies et interventions visant leur émergence à court et moyen terme

Pour les professionnels et acteurs concernés de la sous-région il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international sur des enjeux émergents et ré-émergents et de renforcer leurs capacités de leur prise en compte opérationnelle au travers de l'évaluation environnementale.

Les résultats, communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire qui seront largement diffusés

---

<sup>1</sup> Source Wikipedia améliorée

## 9. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire s'élève à 100.000 (cent mille) francs CFA soit environ 250 (deux cent cinquante) dollars américains par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pause-café pendant la durée du séminaire. Les personnes désireuses de s'inscrire utiliseront le formulaire dédié à cet effet.

## 10. Soumission d'une communication

Les personnes désireuses de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- le titre de la communication ;
- les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- un résumé de 300 mots (maximum) ;
- cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments doivent être envoyées au plus tard le 15 octobre 2014 par courrier électronique à l'adresse suivante [seeac@seeaconline.org](mailto:seeac@seeaconline.org)

## 11. Prise en charge

Le comité d'organisation ne dispose pas de possibilités de prise en charge de quelques frais que ce soit (inscription, transport, séjour et assurance) ; les participants sont encouragés à sécuriser par eux-mêmes, les ressources liées à leur participation.

## 12. Programme Préliminaire

Le Pré- programme présenté dans le tableau ci-après donne une indication des sujets qui seront abordés en vue de faciliter l'orientation des contributions. Une version finale du programme sera disponible en octobre 2014 en tenant compte des projets de communication retenus.

HEURES	CONTENU
<b>JOUR 1</b>	
8h00 - 9h00	Accueil – Installation des participants
9h00 - 10h00	<b>Session 0 :</b> Cérémonie d'ouverture
	Cette session sera essentiellement consacrée aux mots de circonstance de certains officiels présents et surtout à l'allocution d'ouverture du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ou de son représentant
10h00 - 10h30	<b>PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE CAFE</b>
10h30 - 13h00	<b>Session 1 :</b> <b>Évaluation environnementale et Changements climatiques/REDD+</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs pour l'intégration dans les processus de développement, au travers de l'évaluation environnementale, des considérations liées aux changements climatiques: vulnérabilité, adaptation, mitigation, Réduction des émissions par la réduction de la déforestation et la dégradation (REDD+), etc.
13h00 - 14h00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
14h00-15h30	<b>Session 2 :</b> Evaluation environnementale et Economie verte Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs pour l'intégration dans les processus de développement, au travers de l'évaluation environnementale, des considérations liées à l'économie verte: valeur économique des services écosystémiques, économie et lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire, marché du carbone, etc.
15h30 - 16h00	<b>PAUSE CAFE</b>
16h00 - 17h00	<b>Session 2 :</b> Evaluation environnementale et Economie verte (suite et fin)

17h00	<b>FIN DE LA JOURNEE</b>
<b>JOUR 2</b>	
08h30 - 09h00	<b>Récapitulatif jour 1</b>
09h00-10h30	<b>Session 3 : Evaluation environnementale et égalité du genre/lutte contre le VIH SIDA</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs pour l'intégration dans les processus de développement, au travers de l'évaluation environnementale, des considérations liées à l'égalité du genre/lutte contre le VIH SIDA: accessibilité aux ressources productives, participation au processus décisionnel, intégration des données et considérations relatives au VIH SIDA, etc.
10h30 - 11h00	<b>PAUSE CAFE</b>
11h00 – 12h30	<b>Session 3 : Evaluation environnementale et égalité du genre/lutte contre le VIH SIDA (suite et fin)</b>
12h30 - 13h30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
13h30-15h30	<b>Session 4 : Evaluation Environnementale et conflits d'usages</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs pour l'intégration dans les processus de développement, au travers de l'évaluation environnementale, des considérations liées aux conflits d'usages : aménagement du territoire, superposition des permis et titres d'utilisation de l'espace, priorités dans l'attribution de l'utilisation des terres, etc.
15h30 - 16h00	<b>PAUSE CAFE</b>
16h00-17h00	<b>Session 5 : Discussions de synthèse</b> Cette session sera réservée aux discussions qui permettront de faire une synthèse des principaux résultats, suggestions, recommandations et orientations générales issus du séminaire.
17h00-17h30	<b>Session 0 : Cérémonie de clôture</b> Cette session comprendra essentiellement la lecture du communiqué final, les mots de circonstance de quelques officiels présents et surtout l'allocution de clôture du Ministre de l'Environnement de la protection de la Nature et du développement Durable ou de son représentant
<b>JOUR 3</b>	
<b>Tourisme et Loisirs</b>	
<b>Au choix: Trekking sur le Mont Cameroun, Baignade sur les plages de Limbe, Visite de la route des esclaves, des jardins botanique et géologique, de sites et monuments historiques à l'instar du monument de la Réunification, etc. Pour toute information et réservation, nous vous prions de prendre attache avec ITA Email : <a href="mailto:julyaza@yahoo.fr">julyaza@yahoo.fr</a> site web : <a href="http://www.ita.cm">www.ita.cm</a></b>	